

Conseil du 14^e arrondissement

Vœu déposé par Marie-Claire Carrere-Gee, Conseillère de Paris et le Groupe Les Républicains et Indépendants

Relatif à la signalétique des espèces végétales dans les parcs et jardins à Paris

Considérant qu'en plus de ses bois, la Ville de Paris dispose de plus de 490 espaces verts, jardins ou squares ;

Considérant que ces espaces verts sont principalement fréquentés par les familles parisiennes ;

Considérant que la botanique est encore peu valorisée à l'école et mal connue des Parisiens ;

Considérant que de nombreux arbres présentent par ailleurs un potentiel allergisant plus ou moins élevé et que certains fruits peuvent être toxiques ;

Considérant que l'allergie au pollen est une maladie dite environnementale ;

Considérant que la prévention des risques d'exposition aux allergènes est une nécessité ;

Considérant que les allergies respiratoires sont au premier rang des maladies chroniques de l'enfant et que l'on estime à près de 20% la population allergique aux pollens ;

Considérant que sur un tel problème de santé publique, une information plus large participerait à la prévention des risques ;

Considérant qu'en outre, une meilleure signalétique aurait une portée pédagogique..

Marie-Claire Carrere-Gee, Conseillère de Paris, et le Groupe Les Républicains et Indépendants demandent à la Maire de Paris que :

- **Soient apposés dans tous les espaces verts de la Ville des panneaux descriptifs des espèces végétales présentes dans le lieu ;**
- **Que pour chaque espèce soit indiqués le nom et la photo du végétal, celle de ses feuilles et de ses éventuels fruits verts et à maturité ;**
- **Que pour chaque espèce soit spécifié l'éventuelle toxicité des fruits et baies ainsi que son potentiel allergisant ;**
- **Que ces panneaux soient apposés à hauteur médiane afin que cela puisse aussi permettre un parcours de découverte pour les plus jeunes.**